

Ref : CA2020/35

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION
DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 12 juin 2020 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
 Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE** la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de l'Université Bordeaux Montaigne, telle que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 12 juin 2020.

Nombre de membres présents	31
Nombre de membres représentés	2
Nombre d'abstention(s)	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	32
Nombre de vote(s) contre	1



Le président,

Lionel LARRÉ.

Publié le :

29 JUIN 2020

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

24 JUIN 2020